

importateurs qui, pour la plupart, ne cessent de hausser leurs normes.

ii) La consultation scientifique en matière de santé assurée au ministère de l'Agriculture, pour l'aider à réglementer les pesticides et l'utilisation vétérinaire de produits pharmaceutiques et à appliquer des mesures concernant la production de récoltes sures et nutritives (par exemple, les variétés de colza à faible teneur en acide érucique). Ces services de consultation ont un effect direct sur le genre et le volume de produits cultivés par l'agriculteur canadien.

iii) Les résultats de recherche sur des sujets liés aux habitudes de vie, comme la nutrition, le conditionnement physique, l'abus des drogues et de l'alcool, etc., forment la base de programmes d'activité qui visent à améliorer la santé du pays et, partant, sa production.

iv) La recherche sur des questions, telles que l'hygiène du travail, permet d'établir des normes et règlements qui peuvent exercer des effets économiques importants sur les industries connexes. Citons, entre autres, la surveillance du niveau de mercure que rejettent les usines de pâte à papier et la surveillance des risques attribuables à l'amiante dans les industries connexes.

De plus, la création de comités fédéraux-provinciaux (chargés notamment des normes sanitaires et de la santé communautaire) et la diffusion de communications internes ont joué un rôle dans les activités de recherche par la mise en relief de certaines questions et par l'application des priorités approuvées.

94. Dans le domaine du Bien-être social, les activités scientifiques, de par leurs effets sur les programmes de maintien du revenu, contribuent grandement à l'ensemble de